

chez eux; il enlève aux Canadiens le droit de se faire leur chemin dans la société, met un frein à leurs initiatives, et par ces divers genres de contrôles, dépossède de plus en plus l'entreprise privée.

Je demande donc à l'honorable ministre ce que ce genre de compagnie de prêts hypothécaires fera de plus pour donner aux citoyens l'avantage d'avoir des maisons bien à eux. Au fait, 97 p. 100 des maisons que les citoyens peuvent se procurer présentement, monsieur le président, ils se les procurent grâce à la Société centrale d'hypothèques et de logement. Par de nouveaux genres d'hypothèques consenties par des compagnies de prêts hypothécaires, on veut atteindre les 100 p. 100.

Est-ce que les contribuables recevront plus d'aide de ces compagnies de prêts hypothécaires qu'ils en reçoivent présentement? Est-ce que le problème du logement sera résolu de cette façon? Est-ce que c'est une manière de résoudre le problème du logement? Le problème du logement ne sera pas plus résolu qu'aujourd'hui. Nous aurons plus d'embêtements qu'aujourd'hui, et les contribuables n'auront pas d'autre choix que de s'endetter, que de s'hypothéquer, que d'augmenter leurs dettes privées, en augmentant les dettes publiques. Il n'y a pas d'autre solution que celle-là, avec les sortes de gouvernements qui existent actuellement. On n'a pas d'autre solution à offrir à la population canadienne. On n'en trouve pas, et quand certains préconisent des solutions, on trouve cela drôle, on en rit.

Qu'elle est donc belle, monsieur le président, la situation économique d'aujourd'hui! Qu'ils sont donc beaux les déficits gouvernementaux fédéraux, provinciaux et municipaux et les déficits privés! Quelles sont donc belles les dettes de 125 à 130 milliards de dollars de tous les gouvernements et de tous les Canadiens et qui portent intérêt à 7, 8, 9, 10, 12, 20 ou 24 p. 100! Que c'est donc beau ce genre d'administration!

C'est cela qu'on veut continuer à donner à la population; c'est cela qu'on appelle des réformes. Ce sont, monsieur le président, des réformes scandaleuses qui n'auraient jamais dû voir le jour en ce pays, parce que les êtres humains seront de plus en plus dépossédés, alors qu'ils devraient au contraire devenir maîtres de la situation. Le pouvoir, monsieur le président, devrait être entre les mains des citoyens, et non pas entre celles d'un État usurpateur qui ne respecte pas les citoyens.

Or, monsieur le président, il existe un problème à régler: c'est celui du logement. Pour le régler, le ministre aurait dû nous présenter un bill et dire: A compter d'aujourd'hui, ceux qui consentiront des prêts hypothécaires sur des maisons ou des propriétés ne recevront pas plus de 3 p. 100 d'intérêt. Monsieur le président, la propriété est aussi importante que le pain, parce qu'il faut que les citoyens demeurent dans des maisons, parce que cela fait partie de la vie de la famille et de chaque individu.

La grande maison du Seigneur, monsieur le président, elle est belle, elle est grande, elle est bonne, mais il faut des maisons bâties par les citoyens du pays, et ces maisons doivent appartenir en propre à ces citoyens. Maintenant, on veut donner cela à l'État, parce que les citoyens, selon le gouvernement, selon le ministre, ne sont pas assez intelligents pour se bâtir des maisons et de les payer.

Le système actuel enlève l'intelligence aux citoyens. Quand on exige une taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction et quand on hypothèque des maisons pour 25, 30, ou 40 ans, quand on fait payer une maison sept ou huit fois au propriétaire, on appelle cela du progrès, on appelle cela de la saine administration, on appelle cela la société

Financement des hypothèques

juste. Elle est juste pour les poches des gros contribuables et de leurs amis, mais «juste» pour cela. Mais ce n'est pas juste pour le peuple. C'est l'injustice pour le peuple, pour la grande masse des citoyens.

C'est la justice, monsieur le président, qu'il faudrait faire triompher. Nous sommes ici pour parler de justice, et non pas simplement pour manufacturer des lois qui «encarcannent et dépossèdent tout le monde. Ces lois de carcans, nous en avons eu trop dans le passé, et il va falloir que cela finisse un jour, sinon, nous connaissons ce que d'autres pays ont connu: la révolution. C'est cela que nous connaissons et nous le savons.

● (2130)

Mais on se fiche de cela; on aime mieux protéger le capital-argent au lieu de protéger le capital humain. Le capital-argent prend toute l'importance, et le capital humain perd la sienne. On oublie le capital humain; on le remplace par le capital-argent. Voilà où nous errons, voilà où nous négligeons de prendre nos responsabilités. Nous prendrions nos responsabilités quand le capital humain sera mis au premier plan et que les lois serviront à satisfaire aux besoins des humains et à leur procurer le bénéfice ou la plus-value de notre pays, au lieu de la remettre à deux, trois ou quatre gros financiers qui se sont accaparés les lois, et dont le gouvernement est devenu un simple valet.

Le gouvernement n'est plus roi, il n'est plus maître de la situation; il est devenu valet, et c'est cela qu'il faut reprendre. C'est pour cela qu'il faut remettre le pouvoir dans les mains du gouvernement, pour autant qu'il soit loyal et que l'esprit social règne, plutôt que l'esprit de bestialité et d'exploitation.

Là-dessus, nous en aurions très long à dire, mais nous voulons défendre particulièrement le secteur privé. Au fait, nous sommes ses défenseurs, parce que c'est avec l'entreprise privée, l'initiative privée, que nous bâtirons quelque chose de solide, et non pas simplement des entreprises de l'État.

L'État devrait contrôler seulement les grandes choses, seulement les grandes et volumineuses institutions, qui sont trop onéreuses ou trop pesantes pour l'entreprise privée. Et en tout ce que l'entreprise privée doit faire, le gouvernement devrait la protéger en abaissant les taux d'intérêt, en enlevant les taxes sur les matériaux de construction, en donnant aux citoyens le droit, le pouvoir de payer une maison au moins dans une dizaine d'années.

Il est illogique que les lois défendent aux Canadiens d'acquérir des biens, surtout un toit convenable. On les hypothèque pour 20, 30 ou 40 ans. Et on trouve cela normal d'hypothéquer la vie. Cela est anormal et si un Canadien est trop taxé, et est incapable de se payer une propriété dans 10 ans, il est illogique de l'hypothéquer pour 40 ans. Et au bout de 40 ans, cette propriété sera à reconstruire, à recommencer. Les héritiers ne pourront pas utiliser ces propriétés désuètes; il faudra en construire de nouvelles, alors que les anciennes ne seront même pas encore payées.

Donc, que faut-il faire pour protéger l'entreprise privée? C'est une question que je pose au ministre. Je lui demande également de quoi il s'est inspiré pour nous apporter ce genre de compagnies de prêts hypothécaires, et ce qu'il vise à protéger. Je lui demande d'être franc, de nous dire qui va bénéficier de ces hypothèques. Est-ce que ces hypothèques ne devraient pas être laissées à la Société centrale d'hypothèques et de logement et aux autres institutions actuelles?

Puisque nous avons présentement des banques qui ont le droit de prêter sur hypothèque, favorisons-les. Le gou-